

Conditions générales de vente

BAC pool systems AG

1. Généralités

Les conditions énoncées ci-après sont applicables à toutes les livraisons, dans la mesure où aucunes modifications n'ont été convenues par écrit.

2. Offre et prix

Tous les prix s'entendent prix nets, pour des livraisons départ usine, majorés du taux de TVA en vigueur en Suisse. Les frais de transport, le transfert de véhicules, l'emballage, les prestations et les livraisons qui n'ont pas été expressément convenus par nous seront facturés séparément, montant éventuellement majoré du taux de TVA en vigueur en Suisse. La durée de validité des offres est limitée à 3 mois.

3. Documents

Les dessins et les croquis du projet sont sans engagement. Tout comme les paramètres techniques indiqués. Les plans, les dessins, les propositions d'inscription et les esquisses, ainsi que les offres, restent notre propriété intellectuelle. Ils ne doivent en aucun cas être rendus accessibles à des tiers, ni être copiés ni utilisés pour réaliser soi-même les objets concernés sans un accord écrit de notre part. Toute utilisation illicite constitue une infraction à la loi fédérale sur la concurrence déloyale.

4. Conditions de livraison

Les délais de livraison convenus sont définis sur la base des éclaircissements détaillés apportés à la date de la commande, dans le respect des possibilités normales d'approvisionnement en matériaux et de fabrication. En cas de dépassement éventuel des délais, l'acheteur n'est pas habilité à annuler la commande ni à faire valoir des droits à des dommages-intérêts.

5. Conditions de paiement

Les dates de paiement indiquées sont les dates d'échéance. Il ne sera acceptée aucune retenue ni réduction des paiements pour vices relatifs à l'objet de la livraison ou contre-prétentions de l'acheteur. Une imputation est dans tous les cas exclue. Sans dispositions contraires convenues par écrit, le paiement devra être effectué conformément aux conditions stipulées dans la confirmation de la commande. Si l'acheteur ne respecte pas le délai de paiement convenu, il sera tenu de s'acquitter, sans rappel nécessaire, d'intérêts de retards de 5 % à compter de la date d'échéance convenue. Nous nous réservons le droit à indemnisation d'autres préjudices. Le non-respect de nos conditions de paiement nous dégage de nos obligations de livraison.

6. Réserve de propriété

Les objets vendus restent notre propriété jusqu'à l'intégralité du paiement. Nous nous réservons le droit de faire inscrire, aux frais de l'acheteur, cette réserve de propriété dans les registres du lieu de son domicile. Dès la réception des objets, l'acheteur est tenu de souscrire une assurance tous risques.

7. Rétractation d'achat

En acceptant la confirmation de la commande, l'acheteur accepte nos conditions générales de vente. Si l'acheteur devait, de sa propre initiative, résilier la commande confirmée par nos soins, la vendeuse est autorisée à exiger une pénalité conventionnelle de 15 % du prix d'achat, sous réserve de faire valoir un autre préjudice.

8. Expédition et transport

Nos livraisons sont exécutées dans le respect des clauses stipulées dans notre confirmation de la commande. Les produits contractuels sont contrôlés et conditionnés dans un emballage d'usage courant pour leur expédition. À leur expédition, le danger et le risque liés aux produits contractuels envoyés sont transférés à l'acheteur.

9. Garantie

Si aucunes dispositions de garanties particulières ne sont stipulées pour le produit, celle-ci court sur une période de 24 mois à compter de la date de la remise. La garantie couvre les éventuels défauts de conception et de fabrication, et s'étend non seulement au matériau neuf mais englobe aussi le remplacement de pièces d'usure, réalisé exclusivement dans nos ateliers, ou dans une entreprise de réparations mandatée par nos soins. En cas de modifications apportées manuellement Durant la période de garantie, celle-ci ne pourra être transférée au nouvel acheteur qu'avec notre autorisation expresse. Sont exclus de cette garantie les dommages survenus par accident, pour raison de surcharge, d'utilisation non conforme, de négligence, de maintenance insuffisante et de réparations effectuées par des tiers sans autorisation. Nous déclinons toute responsabilité civile pour des dommages matériels ou corporels, des dysfonctionnements, des arrêts de travail et des manques à gagner ainsi que des pertes de profits.

10. Réclamations

Si une éventuelle réclamation n'est pas établie par écrit dans les 10 jours, le produit sera considéré comme accepté dans toutes ses parties.

11. Lieu d'exécution et tribunal compétent

Le tribunal compétent exclusif pour tous les litiges émanant du présent contrat est Zofingen (Suisse). Le droit applicable est le droit suisse.

12. Utilisation des images, des sons et des vidéos BAC

- Les enregistrements ne peuvent être utilisés qu'à des fins de publicité et de promotion des ventes.
- Il est assuré que les enregistrements seront publiés en bonne et due forme, de sorte qu'il ne puisse en résulter aucun préjudice pour BAC.
- Aucune modification ne peut être apportée aux enregistrements.
- L'utilisateur est tenu d'imposer les obligations découlant du présent contrat à ses ayants droit éventuels.
- Si une disposition est ou devient invalide ou inapplicable, les autres dispositions n'en seront pas affectées.

Fait à Oftringen, 10 août 2023